

TRISOMIE 21

prélèvement automatique



Vous pouvez également soutenir notre action en optant pour le prélèvement automatique. Ainsi nous pourrions prévoir les sommes que nous investirons dans les projets de recherche. Vous ne recevrez qu'un seul reçu fiscal global chaque année vous donnant droit à une réduction d'impôts sur le revenu pouvant représenter jusqu'à 60 % de votre don.

- Je choisis le prélèvement automatique et je remplis l'autorisation de prélèvement ci après :
Association bénéficiaire : **FAIT 21**, 10 rue du Montell, 42000 Saint Etienne.

Numéro National d'Emetteur : 492837

Nom et adresse du donateur :

Code Postal _____
Ville _____

Etablissement du compte à débiter :

Code Postal _____
Ville _____

Relevé d'Identité Bancaire : *joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal*

Code Banque _____ Code guichet _____ Numéro de compte _____ Clé RIB _____

- J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus.
- Chaque mois la somme de _____ euros
- Chaque trimestre la somme de _____ euros
- Autre périodicité : _____ la somme de _____ euros

Date et Signature

Je suis libre d'interrompre à tout moment les prélèvements, par simple courrier adressé à la FAIT 21 un mois à l'avance.